



Pas question de se laisser enfumer par E. Borne !

Le Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDP) s'oppose à la contre réforme des retraites qui recule à 64 ans l'âge de départ et qui accélère le passage à 43 annuités pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Présentée par le gouvernement comme étant juste, cette réforme paramétrique, constitue une régression sociale d'ampleur. Non économiquement nécessaire car notre système par répartition n'est pas en danger, elle va plus toucher les travailleurs-ses pauvres et prolonger, à la retraite, les inégalités dont les femmes sont victimes au cours de leurs vies professionnelles.

Les femmes ont un salaire inférieur en moyenne de 22% à celui des hommes, les femmes retraitées touchent une pension inférieure de 40% en moyenne à celle des hommes. .

Les discriminations sexistes au travail, l'inégalité du partage des tâches domestiques et d'éducation des enfants, ont comme conséquences des temps partiels contraints, des carrières hachées, des retraites amputées et les femmes subissent de plein fouet la décote. Elles sont majoritaires dans les emplois socialement utiles (assistance à la personne, soins, santé, ménage, caissières, éducation....) mais dévalorisés et mal rémunérés.

Intégrer dans les annuités le temps passé en congé parental est présenté comme une avancée pour les droits des femmes alors que cela ne touchera que 3000 femmes par an concernées par les carrières longues.

L'allongement des durées de cotisation pour une carrière complète pénalisent les carrières courtes.

Concernant la prise en compte de la pénibilité au travail que le MEDEF a restreint au maximum en faisant pression sur Macron lors de la précédente mandature, les critères sont largement flous et insuffisants et ne prennent pas en compte les formes spécifiques de pénibilité d'un certain nombre de métiers féminisés. Une aide soignante, une ATSEM, portent du poids elles aussi mais il ne s'agit jamais d'elles quand on parle de pénibilité. Ce sont une fois de plus les femmes et parmi elles, les plus précaires qui vont payer le prix fort de ce projet.

Porter l'âge de départ en retraite à 64 ans constitue une injustice sociale qui va réduire encore un peu plus le temps de la retraite en bonne santé. Cette réforme n'a d'autre justification que de réduire les dépenses publiques et de baisser les pensions.

**Pour le CNDP 64 ans c'est non ! 43 annuités c'est non !
Du temps pour vivre mieux, pas pour cotiser plus.**

Pour mettre en échec ce projet de loi, le CNDP se mobilisera avec l'ensemble des organisations et associations qui s'opposent à ce projet et participera à l'ensemble des manifestations et grèves dans les jours et semaines à venir. Il mettra en lumière les inégalités et discriminations dont souffriront les femmes.